

Conférence de presse Lundi 5 février 2024 PLAN SANTÉ

DOSSIER DE PRESSE

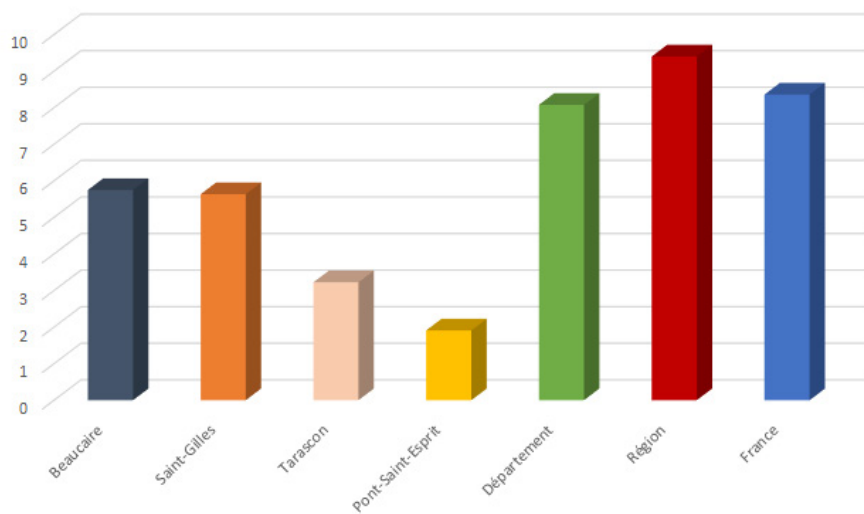


La santé à Saint-Gilles



Si l'on compare avec les communes de mêmes tailles, Saint-Gilles ne fait pas office de désert médical mais la municipalité ne souhaite pas rester spectatrice des difficultés rencontrées par les Saint-Gillois pour accéder aux soins.

Nombre de médecins pour 10.000 habitants

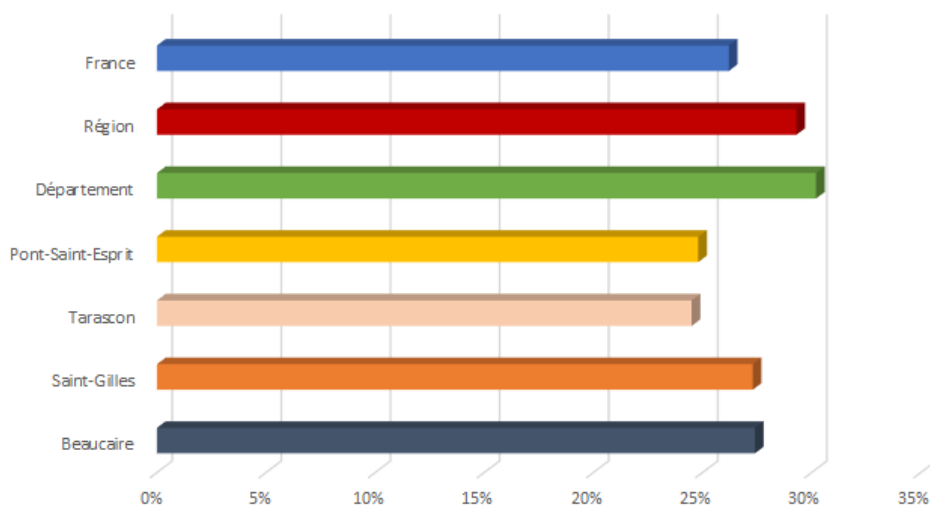


Ce graphique montre la densité de médecins généralistes sur divers territoires selon les analyses de l'ARS en 2022.

Il rend compte de densité de moins en moins importante sur des territoires similaires et par conséquent la nécessité d'agir partout pour maintenir les parcours de soins adaptés aux besoins des habitants.

Avec la baisse de cette densité, la hausse (40 % au niveau national) des pathologies chroniques et des polypathologies nécessitant plus de consultations par patient met un peu plus à mal la capacité des médecins en place à assurer un suivi régulier de leur patient avec en moyenne 4 consultations/an.

% de la population de plus de 60 ans



Ce second graphique montre la part de la population de plus de 60 ans qui est en constante hausse notamment grâce à la hausse de l'espérance de vie dans nos territoires.

Cette part de la population diffère selon les communes. Elle est souvent en corrélation avec la densité de professionnels de santé sur le territoire.

En effet, au delà de 60 ans, les patients ont recours plus régulièrement à des consultations car ils nécessitent plus de soins que d'autres tranches d'âge, médicaux et paramédicaux pour rester en bonne santé.



Que l'on soit en ville ou à la campagne, nous sommes aujourd'hui confrontés en France à une insuffisance de médecins et de professionnels de santé. Une situation qui va s'accroître dans les années à venir avec, notamment, le non-remplacement des médecins généralistes partant à la retraite. **Ce constat, je l'ai fait depuis quelques années et mettre en place un Plan Santé à Saint-Gilles fait d'ailleurs partie de mes engagements de campagne.**

Comme vous le savez, la santé n'est pas une compétence des communes. Cependant l'impréparation, la carence des autorités de santé m'ont conduit à devoir intervenir pour que nos concitoyens conservent l'accès à un médecin traitant. **Depuis trois ans, je n'exclus aucune piste pour mettre en place des actions concrètes visant à l'amélioration de l'offre de soins à Saint-Gilles.** Mais il n'y a pas de recette miracle ! Car de nouveaux médecins, il y en a trop peu sur notre territoire national.

La ville s'est donc engagée aux côtés de la Région Occitanie pour créer un centre médical. **Saint-Gilles a d'ailleurs été la première ville du Gard à ouvrir un centre Ma santé, Ma Région en cœur de ville, ce qui prouve une fois de plus notre engagement et notre sérieux.** Un cabinet médical qui accueille désormais deux médecins généralistes et une sage-femme. Je remercie notre Présidente de Région, Mme Carole DELGA pour sa confiance. Nous avons pu agir de concert et convaincre de nouveaux professionnels de santé de venir dans notre cité. C'est une première étape importante !

La situation à Saint-Gilles n'est pas toujours facile mais j'ai bon espoir que les décisions prises nous permettent de maintenir notre offre en accueillant de nouveaux professionnels de santé.

Fin 2022, j'ai fait voter des aides financières aux étudiants en médecine en contrepartie d'une installation à Saint-Gilles dès la fin de leur cursus. Là encore, après plusieurs salons de médecine et communication pour convaincre des étudiants médecins ou des médecins confirmés de s'installer chez nous, nous pouvons être fiers ! **Je suis ravi aujourd'hui de signer la première convention entre la ville et une étudiante en médecine, qui est entrée en internat en novembre dernier.** Cela signifie que d'ici 3 à 4 ans, Saint-Gilles comptera un médecin généraliste de plus.

Dans le même temps, c'est ouvert à Saint-Gilles le siège de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Costières en Camargue. Une structure fédérant les professionnels de santé à l'échelle de 13 communes afin de faciliter le parcours de soin des patients sur le territoire et apporter un soutien aux médecins en exercice. Une corde de plus à notre arc qui finira peut-être de convaincre de nouveaux médecins à venir s'installer à St-Gilles !

J'ai encore d'autres idées pour inciter de nouveaux médecins à venir s'installer dans notre cité !

Et au-delà de l'accès aux soins, j'agis au quotidien sur le cadre de vie qui favorise le bien-être. Toutes nos politiques communales y participent, pour que Saint-Gilles soit plus verte, plus sportive, plus belle et plus agréable.

Ce dossier de presse présente les piliers de l'édifice que nous avons tenu à construire avec mon équipe municipale pour la santé des Saint-Gillois.

Eddy VALADIER
Maire de Saint-Gilles

Le 1^{er} centre de santé labellisé du Gard

La ville de Saint-Gilles est un membre fondateur du Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Ma santé, Ma Région ».

En octobre 2021, Eddy VALADIER, maire de Saint-Gilles, a rapidement décidé de répondre à l'appel à projet lancé par la Région.

« Nous avons été retenus en avril 2022 parmi les 15 communes sélectionnées par la Région », ajoute-t-il.

Un investissement conséquent

Après l'achat des locaux et les travaux d'aménagement réalisés par la ville pour permettre l'installation de nouveaux médecins dans le cœur de ville, c'est en avril 2023 que le centre de santé « Ma santé, Ma Région » de Saint-Gilles ouvre ses portes.

Les locaux s'étendent sur 120 m² avec 3 cabinets indépendants, une salle de pause, un accueil, un secrétariat et tout le confort nécessaire. Pour rendre possible cette acquisition et la transformation des locaux, Eddy VALADIER a sollicité un financement auprès de l'État et de la Région Occitanie. Au total, le projet représente un investissement d'un montant de 279.000 €.

Madame la Préfète du Gard, au travers de la Dotation Politique de la Ville a attribué 139.500 € soit la moitié de la somme nécessaire pour ce projet d'importance majeure. La Région Occitanie a contribué à hauteur de 61.050 €.

Situé au 7 place Gambetta, il est idéalement situé pour que chacun puisse accéder facilement au bâtiment à pied, en voiture ou en autobus.

Un dispositif novateur

Le dispositif est novateur et fonctionne en collaboration étroite avec les collectivités : le Conseil Régional et la Ville recherchent les médecins, la ville met à disposition le local, un soutien

logistique et l'entretien du bâtiment.

Le GIP salarie les médecins ainsi que les secrétaires médicales chargées de dégager les médecins des tâches administratives et gère le centre de santé.

Grâce à cela, le centre de santé compte désormais 2 médecins généralistes et une sage-femme qui exercent tous trois en salariat et en équipe.

Une inauguration attendue

Eddy VALADIER, maire de Saint-Gilles, a pu inaugurer le centre de santé Ma santé, Ma Région en juin 2023, en présence de Mme Marie-Françoise LECAILLON, Préfète du Gard, Mme Julie DELALONDE, conseillère Régionale Occitanie représentant Mme Carole DELGA, présidente de notre région, Mme Marie-Laure BABUT, médecin généraliste, Mme Sophie DEBANNE, sage-femme, ainsi que Mme JUAN, secrétaire médicale du centre, M. Alain CHELLOUL, directeur de la CPAM du Gard, M. Alexis VANDEVENTER, président du syndicat des Internes du Languedoc-Roussillon et les élus du conseil municipal.

Pour contacter le secrétariat du centre de santé :

04 11 18 00 60 - secrétariat ouvert de 8h30 à 18h30

Dédié aux patients Saint-Gillois sans médecin traitant

(cf. Bulletin Municipal de Saint-Gilles, Automne 2023)



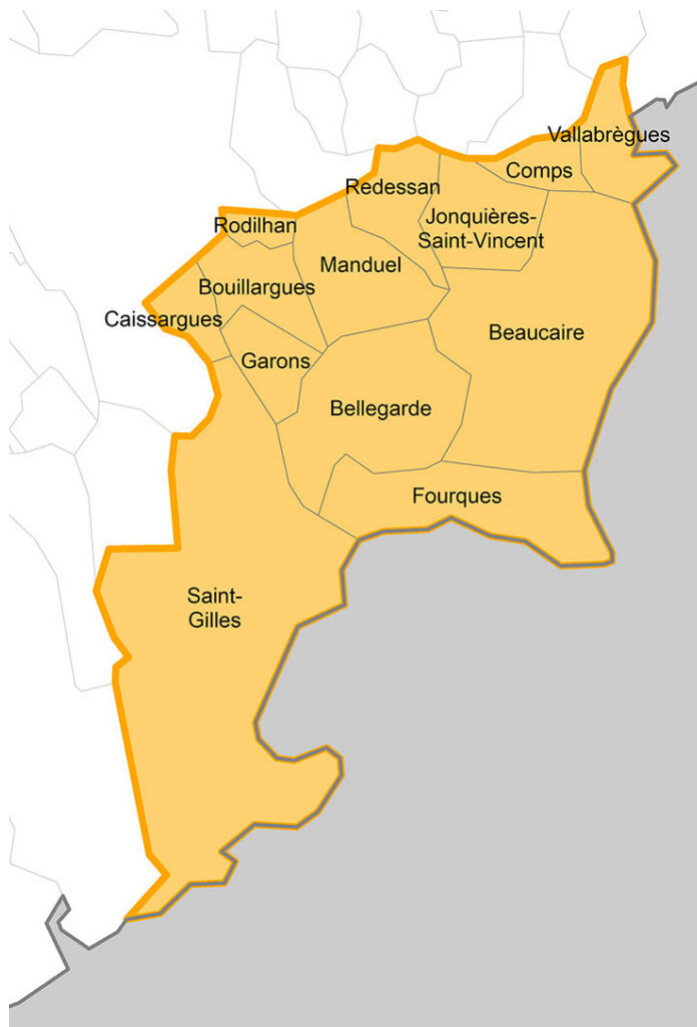
L'installation du siège de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Avoir des professionnels de santé sur le territoire aurait pu suffire à Eddy VALADIER en termes de résultat mais, comme dans de nombreux domaines, il a souhaité aller plus loin en facilitant aussi l'organisation territoriale de proximité pour la santé de ses concitoyens grâce à l'installation de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de Costières en Camargue.

Se coordonner pour mieux soigner

Comme tous les professionnels, les médecins et spécialistes de la santé ont besoin de se coordonner pour apporter les meilleurs soins à leurs patients. Les professionnels de santé de 13 communes ont décidé de se constituer en CPTS dans une logique de projet populationnel.

Généralisant le principe de la coordination pluriprofessionnelle autour des besoins de santé des patients, la CPTS est un outil qui crée un interlocuteur visible pour les autres acteurs. Une CPTS regroupe les acteurs de premier ou de second recours, les acteurs médico-sociaux et sociaux, concourant à la réalisation des objectifs du projet régional de santé.



CPTS de Costières en Camargue

Leurs missions :



Un regroupement à l'échelle de 13 communes

Regroupant des professionnels de santé de plusieurs communes voisines (Saint-Gilles, Fourques, Bellegarde, Garons, Caissargues, Bouillargues, Rodilhan, Manduel, Redessan, Jonquières-Saint-Vincent, Beaucaire, Comps et Vallabrègues), la CPTS de Costières en Camargue souhaite optimiser la coopération entre les professionnels pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain :

- Faire face à la problématique arithmétique de la diminution de médecins de ville
- Faciliter, pour les professionnels comme pour les patients, le parcours de soins auquel certains usagers renoncent trop souvent face à la complexité
- Développer une communauté professionnelle territoriale pour mieux interagir et même pour s'enrichir d'expériences, de pratiques...
- Prévoir l'arrivée des nouvelles générations de professionnels de santé qui ne sont plus dans la culture du travail comme une fin en soi
- Agir davantage en amont : prévenir plutôt que guérir, afin de travailler davantage avec les institutions de santé pour produire un discours coordonné et ainsi plus puissant
- Améliorer, la vie quotidienne des professionnels de santé qui sont à bout de souffle et parfois même au bord de la rupture.

Plus d'informations sur site internet de la CPTS de Costières en Camargue www.cpts-de-costieres-en-camargue.org

La mise en place d'un dispositif de soutien pour attirer les jeunes médecins

La ville de Saint-Gilles a mis en place un dispositif d'aides financières aux étudiants de médecine générale en vue d'une installation sur la commune. Conditionné à la signature préalable d'une convention, ce dispositif permettra aux Saint-Gillois d'avoir de nouvelles solutions pour se soigner sur notre territoire. Un dispositif complet comprenant des aides financières cumulables avec la CESP et une aide de parrainage.

Cycle 2
18000€

500€/mois durant les 3 années
du cycle 2 ou de la 4^e à la 6^e année

Cycle 3
50400€

900€/mois les 7^e et 8^e années puis
1200€/mois les 9^e et 10^e années

+ une aide parrainage de 1.000 €

Une aide de parrainage sera attribuée à un étudiant interne (dès la 7^e année) de médecine générale déjà bénéficiaire du dispositif de la commune de Saint-Gilles et qui parrainera un étudiant interne de

médecine générale souhaitant contractualiser avec la collectivité. 1000 € brut versés en deux parts égales 500 € brut 6 mois après que le candidat parrainé se soit engagé et 500 € brut 6 mois plus tard.

La première signature

Aujourd'hui, lundi 5 février 2024, nous pouvons officiellement annoncer la première signature d'une convention de financement avec une étudiante en médecine : Mme Astrid TAMPERE est interne en médecine générale depuis novembre 2023. Elle souhaite s'engager en zone semi-rurale et développer une activité de visite à domicile. Un très beau projet pour cette jeune femme dynamique et aux multiples talents.

Le projet professionnel proposé par Saint-Gilles répond à sa préoccupation de lutter contre l'isolement social des personnes âgées sur un territoire qu'elle connaît bien et qu'elle apprécie particulièrement.

En contrepartie, elle devra s'installer à plein temps a minima pendant la même durée que l'aide versée. Cette Gardoise de cœur a toutefois souligné son attachement à la ville de Saint-Gilles et évoqué un projet de bien plus long terme sur le territoire.



Présentation de Mme TAMPERE lors du conseil municipal du 19/12/23 en compagnie de M. Eddy Valadier, maire de Saint-Gilles et Mme Dominique Tudela, 1^{ère} adjointe au maire déléguée notamment aux ressources humaines.

La ville de Saint-Gilles est éligible aux aides dédiées aux professionnels de santé

La ville de Saint-Gilles est classée en Zone d'Intervention Prioritaire par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et possède un Quartier Politique de la Ville (QPV) : la ville est donc une zone d'installation ÉLIGIBLE AUX AIDES POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ.



PDSA

Exonérations
fiscales & sociales

Exonération de la CFE, de la taxe foncière et de l'impôt sur le revenu au titre de la permanence des soins sous conditions pour 60 jours de permanence par an minimum.



COSCOM

Jusqu'à 5.000 €
pour les médecins libéraux effectuant des démarches de prise en charge coordonnées pour leurs patients - contrat de 3 ans

300 € / mois
pour l'accueil d'un stagiaire à temps plein
Contrat de 3 ans



CSTM

Aide à la pratique en
zone sous-dense

Jusqu'à 50.000 € / an
Soit 25% des honoraires réalisés en
zone fragile - sous conditions



CESP

Contrat d'engagement
de service public

1.200 € / mois
pour les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle en
médecine s'engageant à exercer en ZIP.
(cumulable avec l'aide proposée par la ville
de Saint-Gilles)



CAIM & CDE

Aide à l'installation

Jusqu'à 50.000 €
avec un engagement de 5 ans
et garantie de revenu sous conditions.



www.saint-gilles.fr



Ville de Saint-Gilles du Gard



[saintgillescity](https://www.instagram.com/saintgillescity)



Ville de Saint-Gilles du Gard



Ville de Saint-Gilles en Camargue



Ville de Saint-Gilles
Place Jean Jaurès
30800 SAINT-GILLES

04 34 39 58 04

communication@saint-gilles.fr

